



Enfant majeur handicapé et responsabilité parental.

Par **loule1313**, le **18/09/2008** à **07:33**

Bonjour,

mon petit frere est reconnu handicapé à 60%, il est agé de 20 ans, il est illétré et il persoit une pension tous les mois depuis peut.

Etant majeure il n'a pas de tuteur legal mais il vie chez mon père.

Recamment il à ouvert une dizaine de lignes telephoniques avec sons compte bancaire dans la même semaine sans savoir pour quel raison et on ne c'est pas ce qu'il fait des telephones ainsi que de leur puces.

Quand on essaye de lui parler il nous fuit et refuse la conversation.

Ma question est la suivante; vu qu'il n'arrivera surement pas à payer l'ensemble de ces factures mon père risque t'il quelque chose?

Est t'il responsable de mon frère si il n'est pas sont tuteur legal en sachant que mon frère est handicapé est majeure?